



### Présentation de la commune

Située au nord du département de la Haute-Savoie, la commune de Gaillard est adossée à la frontière genevoise et intégrée à la communauté d'agglomération Annemasse Les Voirons.

Elle s'étend sur 402 hectares, dont la moitié est dévolue aux espaces naturels et agricoles dans la plaine de l'Arve.

La partie urbanisée, pour l'essentiel située sur un plateau, accueille plus de 10 000 habitants, ce qui en fait une des communes les plus denses du département.

Son positionnement géographique de porte d'entrée à Genève depuis la Haute-Savoie place d'abord Gaillard comme une commune traversée par les flux.

Flux de population tout d'abord. Si le rythme de croissance démographique s'est ralenti dès 1982, la proximité de Genève et la dynamique de ce bassin d'emploi, directement accessible en tramway depuis la douane de Moëllesulaz, attirent à Gaillard une population aux diverses origines et désireuse de travailler en Suisse.

Plus de 70 % de la population active exerce ainsi sur le territoire helvétique.

Une frange importante de cette population n'a cependant que peu d'ancrages au territoire et s'installe temporairement à Gaillard : **11% de la population se renouvelle ainsi chaque année.**

Flux de mobilité ensuite. Trois douanes permettent l'accès à Genève. Environ 40 000 véhicules les empruntent chaque jour dans les deux sens. S'y ajoute, à la douane de Moëllesulaz, le passage d'environ 5 000 piétons par jour pour rejoindre les tramways vers Genève.

Ces flux ont déterminé la structuration de l'urbanisation communale. Elle s'est développée le long de ces axes de desserte vers Genève, plus densément à proximité des douanes.

Le positionnement géographique de Gaillard explique ensuite une composition sociologique très marquée, faisant de la commune une des villes les plus inégalitaires de France. Coexistent ainsi, sur un territoire urbanisé de 200 hectares dont la

structuration est achevée, une population frontalière disposant de revenus très élevés et une population fragilisée en butte à des difficultés d'intégration sociale et économique. Un ensemble de dispositifs rattachés aux démarches de politique de la ville s'applique à Gaillard afin de pallier aux décrochages de ces populations : contrat de ville, REP+, PST, PLH...

L'ensemble de ces particularités conduit de longue date la commune à poursuivre une politique de services à la population qui vise à répondre aux enjeux de ce territoire :

- près de 22.3% de logements sociaux (1191 logements sociaux pour 5345 résidences principales), en majorité gérés par Haute-Savoie Habitat, bailleur social le plus important sur le département, soit 2.3% en plus par rapport à 2018.
- des équipements scolaires (3 écoles primaires, 3 écoles maternelles, 1 collège) ;
- une offre croissante en transports publics organisée à l'échelle de l'agglomération transfrontalière Genève – Annemasse avec notamment l'arrivée du tramway en 2019;
- des services municipaux dédiés à l'accompagnement des habitants dans leur vie quotidienne (guichet unique, crèche, Maison France Service, maison de quartier, PIJ...).

### Sa population :

Deuxième ville de l'agglomération, Gaillard compte plus de 10 000 habitants de plus de 110 nationalités différentes. La population est peu stable avec un renouvellement régulier, ce qui induit des flux d'élèves permanents au sein des écoles.

Ces dernières années, le nombre d'habitants est en baisse sur toutes les tranches d'âges. Gaillard se distingue de l'agglomération avec la part la plus faible de jeunes de moins de 15 ans :

- les 0/14 ans représentent 14.5 % de la population soit une baisse de 283 personnes en 5 ans ;
- les 15/29 ans : 20,2 % soit une baisse de 389 personnes en 5 ans.

Les constats concernant la population gaillardine restent les mêmes avec un flux migratoire important ainsi que des conditions de logement difficiles composé de petits appartements aux loyers élevés.

Forte mobilité de la population, en 2018, 11% des gaillardins s'y déclarant en résidence principale habitaient dans une autre ville un an auparavant (1126 personnes). Ce phénomène de volatilité de la population est ancien. Il est en légère baisse depuis 2013. En comparaison d'agglomération (9%) ou départementale (8%), il reste plus marqué sur la commune. Il concerne particulièrement les ménages composés de personnes de moins de 25 ans, avec ou sans enfants. En 2018, 44% des ménages gaillardins (2550 personnes) habitaient dans un autre logement de la commune 5 ans auparavant (38% en 2006). S'il est plus marqué à Gaillard et Annemasse, ce phénomène touche aussi de plus en plus l'ensemble de l'agglo (41%). Au niveau départemental ce pourcentage est de 36. Notons tout de même pour Gaillard qu'il existe un socle important de personnes habitant dans le même domicile depuis plus de 10 ans (37% des ménages) <sup>1</sup>

Sur les 5832 actifs recensés à Gaillard, 3121 avaient un permis de travail frontalier en 2018. En fonction de leurs postes, les salaires sont 2 à 3 fois plus élevés lorsque les actifs travaillent en Suisse.

### Quelques données CAF concernant le territoire <sup>2</sup>:

| <b>Situation familiale</b> | <b>Habitants de la collectivité<br/>10 419</b> |        | <b>% du nombre<br/>d'allocataires</b> |
|----------------------------|--|--------|---------------------------------------|
| Nombre d'allocataires CAF  | 1723   | 16.54% |                                       |
| Isolés                     | 965  | 9.3%   | 56%                                   |

<sup>1</sup> Données INSEE juin 2022

<sup>2</sup> Source CAF 2020

|  |     |       |        |
|--|-----|-------|--------|
| Familles monoparentale avec un ou deux enfant      | 243 | 2.3%  | 14.1%  |
| Familles monoparentales avec trois enfants et plus | 131 | 1.26% | 7.6%   |
| Allocataires percevant le RSA                      | 332 | 3.19% | 19.27% |

### De fortes disparités identifiées :

A Gaillard, le taux de pauvreté (part des ménages dont le revenu annuel est inférieur de 60% au revenu médian) est de 24% contre 22% à Annemasse et 17% sur l'agglomération, soit le taux de pauvreté le plus haut de l'agglomération annemassienne.

### Une commune en Politique de la Ville :

La commune a bénéficié de dispositifs ciblés dans le cadre du Contrat de Ville 2015-2022. Le resserrement de la nouvelle géographie prioritaire ne retient à présent que deux quartiers prioritaires de la ville pour Gaillard : Le Chalet et Helvetia-Park. La coordination du contrat de ville relève de l'EPCI Annemasse-les Voirons-agglomération, en lien avec l'Etat et les communes concernées.

En référence au cadre stratégique du nouveau contrat de ville composé de quatre thématiques :

- Populations fragilisées
- Emploi et développement économique
- Cadre de vie et tranquillité publique
- Réussite éducative, jeunesse et parentalité

L'objectif stratégique de cette dernière thématique est intitulé « *Mettre en place une véritable politique de réussite éducative de la petite enfance à l'âge adulte* », qui confirme l'importance d'intégrer les populations issues des quartiers prioritaires dans les axes du PEDT.

### Scolarité :

La commune de Gaillard comporte quatre écoles primaires

- L'école des Voirons ;
- L'école du Châtelet ;
- L'école du Salève (REP+) ;
- L'école des Bossonnets.

et 1 collège, collège Jacques PREVERT.

Pour les écoles primaires, les élèves se répartissent ainsi au 1er janvier 2022 :

| <b>Écoles</b>     | <b>Classes Maternelles</b> | <b>Classes élémentaires</b> | <b>TOTAL élèves</b> |
|-------------------|----------------------------|-----------------------------|---------------------|
| <b>Voirons</b>    |                            | 224                         | <b>224</b>          |
| <b>Châtelet</b>   | 216 ont 13 ULIS            | 119                         | <b>335</b>          |
| <b>Salève</b>     | 141 dont 15 TPS            | 171                         | <b>316</b>          |
| <b>Bossonnets</b> | 155                        | -                           | <b>155</b>          |
| <b>TOTAL</b>      | <b>512</b>                 | <b>514</b>                  | <b>1030</b>         |

### Dispositif d'accueil et de scolarisation des enfants de moins de 3 ans :

Depuis septembre 2015, un dispositif d'accueil et de scolarisation des enfants de moins de trois ans a ouvert. Cette Toute Petite Section (TPS) a été développée en lien avec les services de la ville (centre de la petite enfance et réussite éducative) afin de proposer un accueil adapté et répondant aux besoins des enfants de la commune. L'accueil se fait à partir des deux ans révolus, ce qui conduit à une entrée dans le dispositif différée, en fonction de la date d'anniversaire. Le repérage de ces enfants, qui est fait conjointement avec les services du Conseil Départemental, doit répondre à des problématiques ciblées : langagières, de parentalité, de socialisation, etc.

Une enseignante et une professionnelle de la petite enfance accompagnent ces tout-petits au quotidien avec un projet pédagogique et des locaux adaptés à cette tranche d'âge.

Cette classe unique sur la ville s'adresse néanmoins à toutes les familles habitant sur la commune. 15 places sont disponibles : 5 places pour chacune des 3 maternelles.

En fonction du rythme de l'enfant, il peut en cours d'année rejoindre son école de secteur. Ces petits bénéficient donc de quatre ans de maternelle au lieu de trois. Chaque année, une vingtaine d'enfants bénéficient du dispositif.

### Contexte scolaire collège :

Pour l'année scolaire 2021-2022, le collège compte **563 élèves** :

| Collège         | Nombre d'élèves de 6 <sup>ème</sup> | Nombre d'élèves de 5 <sup>ème</sup> | Nombre d'élèves de 4 <sup>ème</sup> | Nombre d'élèves de 3 <sup>ème</sup> |
|-----------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Jacques Prévert | 147                                 | 166                                 | 112                                 | 138                                 |

Le contexte scolaire au collège reste difficile avec un public fragile et un fort mouvement de population lié au contexte économique local et la proximité de la Suisse :

Un public fragile avec une hétérogénéité culturelle mais pas de mixité sociale (61,4% de CSP défavorisées qui augmentent depuis 2018, 25,5% de CSP moyennes et 13,1% de CSP favorisées ; 17% de familles en QPV en augmentation depuis 2017, 26 EANA).

Un public plutôt défavorisé [taux de boursiers 35% (11,8% pour le 74) et boursiers taux 3 : 9,4% (2,2% pour le 74)]. Des familles souvent éloignées des enjeux de l'école, qui manquent de repères avec les codes de l'éducation nationale, qui ont d'autres stratégies de réussite sociale que la réussite scolaire puisque leur arrivée sur le territoire est en lien avec la recherche d'emploi en Suisse. Du fait que le collège est en zone urbaine avec un réseau de transports en commun peu d'élèves restent au collège à

la fin des cours. Des familles peu mobilisées et peu partenaires ce qui a un impact sur le suivi des élèves et la construction du parcours d'orientation.

Un contexte matériel en évolution, puisque le collège a subi une restructuration qui a apporté de bonnes conditions pédagogiques de travail. En 2022, les espaces de la cour et des entrées sont en cours de restructuration. Au niveau de l'environnement la commune a réaménagé les abords qui rendent l'espace de sortie plus sécurisé avec une diminution de la présence de jeunes extérieurs au collège. Mais les abords restent une zone sensible qui demande une présence importante d'adultes du collège, des éducateurs de la prévention spécialisée, du médiateur de la commune de Gaillard et de la police municipale voire la police nationale.

Au niveau des ressources humaines, des équipes fragilisées par les cinq années de désorganisation liée à la restructuration, puis la crise sanitaire, qui ont entraîné une perte de repères, une irrégularité dans le rythme de travail avec les élèves. Le déséquilibre a déstabilisé les élèves et rendu la gestion au quotidien difficile. Un territoire qui n'est pas attractif donc un manque de ressources humaines et un recrutement difficile dans tous les services, un manque de remplaçants, des postes non pourvus. Des professeurs jeunes dans le métier (âge moyen 35 ans) et ne connaissant pas le public d'éducation prioritaire et 18% de contractuels. Des absences liées à la situation personnelle ou la fatigabilité du métier où le public demande une forte vigilance et attention pour engager les élèves dans les activités scolaires. Un renouvellement important des personnels (24% des personnels à la rentrée 2021 ; 29,4% de demande de mutation des professeurs ; ancienneté moyenne des enseignants 5 ans) qui a un impact sur la continuité pédagogique et la motivation des équipes. Le manque de professeurs a un impact sur la régularité du rythme de vie à l'école et des apprentissages. Une équipe vie scolaire qui gagnerait à être renforcée par plus de moyens humains un manque de secrétaire qui a un impact sur l'accueil des usagers.

Malgré la situation compliquée des ressources humaines, les élèves sont accueillis dans de très bonnes conditions, se sentent bien au collège, des actions sont menées sur la prévention santé citoyenne, ils sont impliqués dans la vie du collège. Au niveau vie scolaire le climat est agité mais nous ne constatons pas de forts actes de violences car les équipes sont toutes mobilisées autour de l'élève pour sa réussite scolaire et le

travail sur les attitudes de respect. L'engagement scolaire et la construction du parcours sont vraiment à améliorer en lien avec les parents et les partenaires de la commune. Un travail est également à mener dès l'école primaire dans le cadre de la liaison écoles -collège autour de la coéducation.

Au niveau des résultats scolaires, les résultats au DNB restent faibles mais ceux qui réussissent obtiennent en majorité une mention. Dans les équipes un groupe de professeurs reste et développe des pratiques pédagogiques innovantes pour prendre en charge de manière différenciée les besoins des élèves. Ces professeurs sont également engagés à la formation des nouveaux.

L'image du collège gagne à être améliorée car des équipes sont mobilisées et le climat scolaire est gérable. L'école doit rester un lieu d'apprentissage avec l'enjeu de construire son parcours d'avenir et avec des parents partenaires.

#### Le tissu associatif sur la commune :

Au regard du nombre d'habitants, le tissu associatif gaillardin reste peu développé. Cela est en partie dû à la proximité d'Annemasse et de Genève vers lesquelles les familles préfèrent se tourner pour une diversité d'offres associatives.

#### Liste non exhaustive des activités proposées par les associations de Gaillard :

##### Au niveau sportif :

Aïkido, capoeira, badminton, billard, boxe, danse classique, football, futsal, gymnastique, judo, karaté

##### Au niveau culturel :

Chant, théâtre, musique, beaux-arts.

Un partenariat a été mis en place en 2019 avec la ville d'Ambilly mutualisant ainsi sa bibliothèque avec Gaillard. Les gaillardins peuvent désormais avoir accès à ce centre de ressources qu'est la BIMAG.

## II) PRESENTATION DES PRINCIPAUX SERVICES MUNICIPAUX DANS LE CHAMP DE L'EDUCATION

### LA PETITE ENFANCE :

Le centre de la petite enfance de la commune de Gaillard propose :

1. **Une crèche** de 49 places et la location de 10 berceaux avec une crèche privée sur la commune soit 59 enfants accueillis. Les enfants sont encadrés par des professionnels de la petite enfance diplômés : stimulation langagière, découverte du livre, éveil des sens et particulièrement du goût (repas préparés sur place par une cuisinière, atelier cuisine), découverte des espèces végétales au chantier d'insertion, éveil musical et artistique (marionnettes, chants, travaux manuels), parcours de motricité. Un projet inclusif a été mis en place dès septembre 2020 avec une convention de partenariat avec une équipe mobile ressources de professionnels experts dans le champ du handicap affilié à l'UDAPEI = : 1 place supplémentaire sur les 49 places au sein de l'EAJE a été accordée pour des accueils séquentiels, modulables en faveur des enfants en situation de handicap
2. **Un relais petite enfance** qui s'adresse aux parents employeurs ou souhaitant le devenir, ainsi qu'à la cinquantaine d'assistants agréés aux gardes d'enfant à domicile. Animé par une éducatrice de jeunes enfants, il accueille deux après-midis par semaine des professionnels agréés ou des employés à domicile accompagnés des enfants qui leurs sont confiés, lors de temps d'activités : éveil musical, parcours de motricité, activités manuelles .... Un temps d'expression et de formation permettant de réfléchir aux conduites éducatives est également proposé par l'animatrice.
3. **Un lieu d'accueil enfants/parents** : un espace de répit, de rencontre, d'échanges et de jeux destinés aux enfants de 0 à 6 ans, accompagnés de leurs parents ou référents. Des professionnels spécialisés dans la petite enfance sont à l'écoute des familles, parents, référents autour d'informations et de conseils liés à l'éveil, la parentalité, l'éducation dans un lieu sécurisé et anonyme et gratuit.

Le centre de la petite enfance contribue à favoriser une mixité culturelle et sociale. Il s'inscrit dans le projet de la municipalité qui tend à favoriser l'égalité des chances pour l'ensemble de la population et l'accueillir dans toute sa diversité.

A travers ces dispositifs, la commune soutient les familles qui souhaitent concilier vie de famille et professionnelle, favoriser la socialisation de leur enfant mais aussi être accompagnées dans l'exercice de leur parentalité.

## L'ENFANCE :

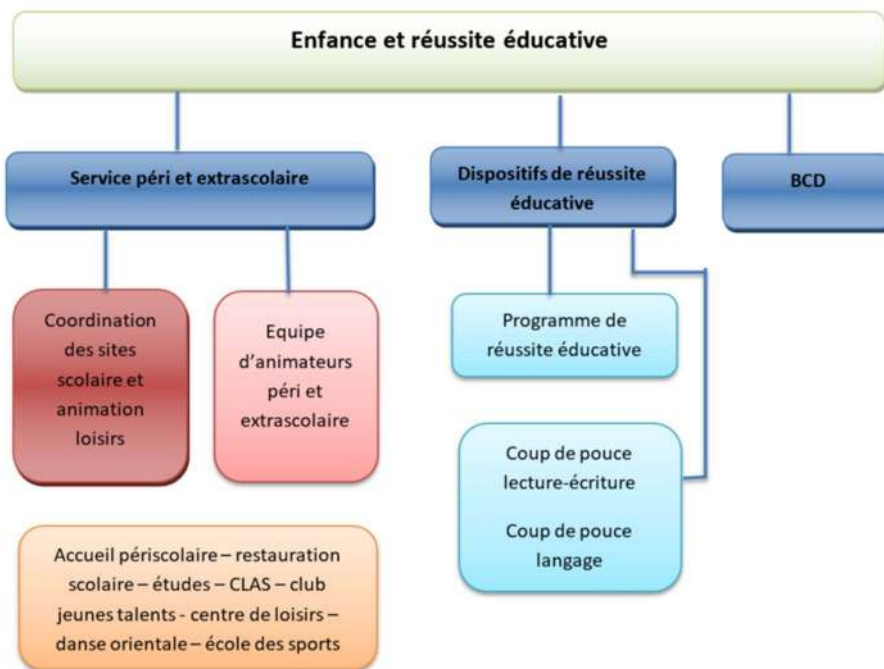
### Le service enfance et réussite éducative

La démarche du PEDT 2018-2021 a permis à la commune de revoir son organisation au sein même des services municipaux. Ainsi, un service enfance et réussite éducative a été créé en 2021 afin de regrouper l'ensemble des dispositifs qui prennent en charge les enfants et les jeunes repérés comme fragiles et de proposer une coordination commune. Il fait partie intégrante de la politique de la ville puisqu'il est intégré à la **direction éducation, jeunesse et politique de la ville**, afin d'assurer une réelle transversalité des accompagnements et des actions.

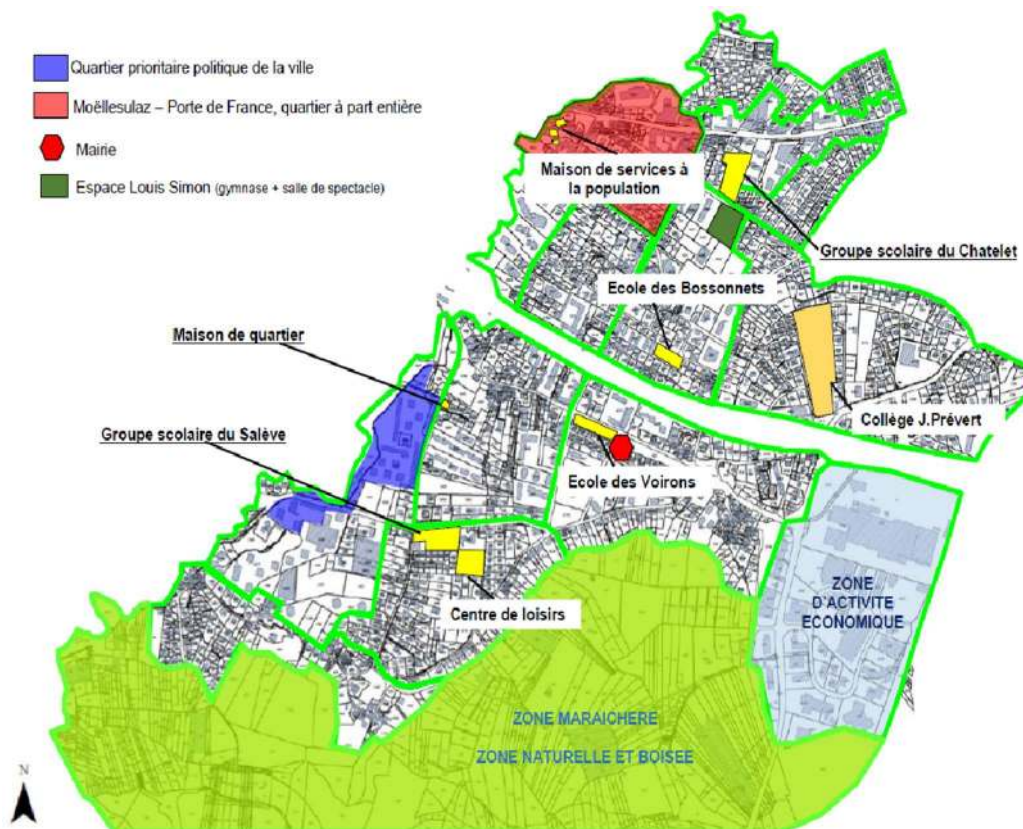
**Un centre de loisirs** permet un accueil des enfants les mercredis et durant les vacances scolaires par des professionnels formés en animation et en élaboration d'activités pédagogiques. Les locaux sont récents et centraux. Le centre de loisirs est mutualisé avec la commune d'Etrembières (100 places pour Gaillard et 30 places pour Etrembières).

Les écoles sont réparties sur le territoire et permettent de mettre en œuvre **les accueils périscolaires** au plus près des besoins des familles dans le cadre de moyen de garde éducatif : le matin, durant la pause méridienne et en fin d'après-midi.

Organigramme du service enfance et réussite éducative :



Présentation cartographique des équipements :



## L'implication des enfants ou adolescents et de leurs parents

### ➤ **Dans la définition des besoins**

Les élus souhaitent offrir la possibilité aux enfants de s'impliquer dans la vie de leur commune avec le Conseil Municipal des Enfants.

Grâce aux initiatives menées par les jeunes, plusieurs actions ont pu voir le jour :

- Mise en place du tri dans les écoles
- Participation des enfants aux événements de la commune
- Organisation d'une soirée spectacle-hamburger
- Rencontres de divers partenaires tout au long de l'année

Un nouveau mandat sera mis en place à partir de la rentrée 2022-2023.

### ➤ **Dans la mise en œuvre des projets**

Les jeunes sont amenés à décider du programme d'animation pour les périodes à venir. Une place importante est laissée pour permettre l'implication dans les projets.

Les enfants sont sollicités quant au choix des projets et des animations (boîte à idées, réunions d'enfants, tableaux des propositions). Un accueil particulier a lieu chaque jour pour les familles lors des accueils périscolaires et extrascolaires afin d'apporter une attention particulière à leurs attentes, demandes et remarques.

### ➤ **Lors de l'évaluation**

La rencontre des familles en fin de journée ou d'activité contribue à alimenter les bilans d'activités. L'évaluation des enfants et des jeunes est « institutionnalisée » dans nos actions et fait partie des méthodes pédagogiques. Les équipes se nourrissent de ces retours pour faire évoluer les pratiques continuellement.

### ➤ **Dans l'élaboration des repas et du fonctionnement de la restauration scolaire**

Les enfants qui fréquentent les accueils de loisirs peuvent être membres à tour de rôle de la commission restauration. Ils peuvent ainsi donner leur avis sur les plats, s'ils les ont appréciés ou non. Ils peuvent être également force de proposition en suggérant de nouvelles recettes.

Par ailleurs, un comité consultatif de la restauration a été initié durant l'année scolaire 2021-2022. Les parents membres des conseils d'école sont invités à participer pour permettre de mieux comprendre le fonctionnement de la restauration scolaire (autant sur la partie restauration que sur la partie animation). Ils ont également pu

venir manger en restauration scolaire à deux reprises cette année. L'objectif étant d'offrir un espace d'échanges entre parents et professionnels.

➤ **La politique tarifaire :**

Les tarifs sont revus chaque année et se déclinent en fonction du quotient familial de la famille concernée. Les tarifs ont été retravaillés dernièrement en fixant 8 tranches différentes.

Pour les mercredis et les vacances, la collectivité a opté en 2021 pour des tarifs dégressifs en fonction du nombre d'enfants qui composent le foyer et qui s'inscrivent au centre de loisirs.

Pour le service jeunesse, les jeunes payent un forfait annuel d'activité, également en fonction du quotient familial de la famille. Un coût supplémentaire peut-être demandé à la famille en fonction de l'activité proposée.

**Une politique éducative affirmée au sein du service enfance et réussite éducative**

**Objectif 1 : Sensibiliser les enfants à la découverte et à la pratique de valeurs citoyennes**

1. Impliquer l'enfant dans la vie du groupe.
2. Favoriser l'entraide et le partage.
3. Connaître son environnement naturel pour le comprendre et mieux le respecter.
4. Encourager les enfants à s'intégrer dans leur environnement social.
5. Favoriser le respect de l'identité de chacun.

**Objectif 2 : Favoriser l'épanouissement des enfants et de l'équipe d'animation au sein des différents dispositifs**

1. Impliquer les enfants.
2. Permettre à l'enfant la découverte de soi et de l'autre.
3. Faire découvrir la passion de l'enfant ou de l'animateur.
4. Favoriser l'imagination de l'enfant.
5. Implication des animateurs dans une dynamique d'équipe.
6. Favoriser l'expression et l'écoute de chacun au cours des réunions

### **Objectif 3 : Contribuer à l'éducation de l'enfant en partenariat avec les familles**

1. Favoriser la communication avec les familles (enfants et parents).
2. Impliquer les familles dans la vie en collectivité au sein de nos différents dispositifs.
3. Partager et échanger nos pratiques pédagogiques et intentions éducatives avec les familles.

#### **Congruence entre l'offre et les besoins**

Un nouveau centre de loisirs, mutualisé avec la commune d'Etrembières, a ouvert ses portes à l'automne 2018, pouvant accueillir 130 enfants dont 30 originaires d'Etrembières. Le travail entre Gaillard et Etrembières se poursuit afin de mieux communiquer auprès des habitants et de favoriser l'accès au centre de loisirs des enfants d'Etrembières.

Un emploi mutualisé Etrembières-Gaillard a été créé afin de favoriser ce lien et de faciliter les articulations entre les deux communes.

#### **Axes de développement**

- Permettre au jeune et à l'enfant de prendre sa place de citoyen (actions au quotidien et conseil d'enfants et de jeunes)
- Développer le partenariat avec les structures associatives pour une action complémentaire de promotion du sport et de la culture
- Avoir une action mieux coordonnée en matière de rythme de l'enfant avec l'ensemble des partenaires enfance jeunesse ainsi qu'avec leurs familles.
- Affirmer notre place sur les questions de l'aide à la parentalité.
- Développer notre offre de loisirs éducatifs en matière de nouvelles technologies.
- Poursuivre la politique de formation et de progression des compétences des jeunes notamment par le biais des formations BAFA et BAFD et par un suivi renforcé et des outils d'accompagnement coordonnés entre secteurs enfants, jeunes et périscolaires.

### **LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

Une instance dédiée à la réussite éducative se réunit tous les deux mois afin de faire le point sur les actions en cours et à développer en fonction des besoins du territoire. Les partenaires sont largement représentés sur ce groupe technique : lycées de secteur, collège de secteur, écoles, conseillère pédagogique, IEN, centre de la petite enfance, éducateurs de prévention, médiateurs sociaux, Conseil Départemental (PMI et PMS), service périscolaire et extrascolaire, action sociale, etc.

### **Programme de Réussite Éducative**

Depuis 2008, la commune de Gaillard s'est engagée dans la mise en place du Programme de Réussite Éducative (PRE) à destination des enfants et des jeunes, âgés de 2 à 18 ans, « *qui présentent des signes de fragilité ou qui ne bénéficient pas d'un environnement familial, social et culturel favorable à leur développement harmonieux* », l'objectif étant de rendre effective l'égalité des chances. Le Programme de Réussite Éducative accompagne les familles repérées comme fragiles en fonction des besoins de l'enfant. Il co-construit, avec l'ensemble des partenaires, le parcours éducatif de l'enfant validé par les familles.

Issu des programmes 15 et 16 du plan de cohésion social, le PRE intervient sur le plan social, sanitaire, culturel, sportif et scolaire.

#### **Les objectifs du PRE :**

- Soutenir la fonction parentale
- Favoriser l'accès aux soins
- Soutenir la pratique langagière
- Soutenir et accompagner la scolarité des enfants et des jeunes
- Favoriser l'accès aux activités culturelles et/ou sportives
- Favoriser et soutenir l'entrée en école maternelle

#### **P.A.R.L.E.R Bambin (*Parler Apprendre Réfléchir Lire Ensemble pour Réussir*)**

Cet atelier est mis en place pour les tout-petits (deux ans jusqu'à l'entrée en maternelle) deux fois par semaine pendant 45 minutes dans les locaux de la PMI. Le repérage des enfants se fait via une commission où sont représentés le Conseil Départemental, l'Éducation Nationale et le Centre de la petite enfance.

Cette action a pour objectif d'apporter une attention particulière au langage des enfants les plus fragiles. De plus, elle permet également de travailler la séparation mère-enfant (majoritairement les enfants accueillis sont uniquement avec leurs parents) et est une première étape vers la socialisation.

Cette action est développée en fonction des besoins des enfants, et du repérage effectué. Un temps supplémentaire est pris en parallèle de ces ateliers avec les parents pour échanger avec eux autour de l'école, des services péri et extrascolaire afin d'atténuer les appréhensions et de faciliter l'entrée à l'école.

### **Coup de Pouce**

Les clubs Coup de Pouce sont une action périscolaire mais aussi péri familiale. Sur la commune de Gaillard deux types de clubs Coup de Pouce sont proposés :

**Coup de Pouce langage** : à destination des « petits parleurs » de Grande Section de maternelle repérés par les enseignants de l'école. Ce sont des enfants fragiles au niveau du langage ayant des parents peu ou pas francophones. Autour d'activités brèves (jeux de sons, jeux de langage...), les enfants enrichissent notamment leur vocabulaire et prennent de plus en plus confiance en soi. Les enfants sont encadrés de janvier à juin à raison d'une heure quatre jours par semaine par un animateur.

**Coup de Pouce lecture et écriture** : pour les enfants de CP repérés par les enseignants de l'école comme étant fragiles du point de vue de la lecture et de l'écriture, ayant des parents peu ou pas francophones.

Les clubs Coup de Pouce ont pour objectif de permettre à ces enfants de réussir leur apprentissage en lecture-écriture et de leur faire découvrir le plaisir de lire. Pour ce faire, des jeux de sons, de lecture, ... viennent alimenter les clubs.

Le coup de pouce CLE a lieu de novembre à juin, quatre soirs par semaine pendant une heure et demi.

### **Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité**

*« Les actions d'accompagnement à la scolarité contribuent à l'égalité des chances et à la prévention des échecs scolaires ».*

AXE 1 : Impliquer les familles dans le dispositif CLAS (contrat local à la scolarité) et dans la scolarité de leur enfant.

Objectif n°1 : Développer l'investissement des parents dans le travail de l'enfant à la maison dans la continuité du CLAS.

Objectif n°2 : Instaurer un mode de communication croisée avec les parents.

AXE 2 : Développer une collaboration systématique avec le professeur.

AXE 3 : Développer l'autonomie du jeune dans la prise en charge de sa scolarité.

Objectif n°1 : Permettre à l'enfant d'acquérir des automatismes d'apprentissage et d'organisation.

Objectifs 2 : Développer la capacité du jeune à s'auto évaluer.

AXE 4 : Valoriser le travail du jeune et sa créativité au sein du CLAS.

### De nouveaux rythmes scolaires

Pour la rentrée scolaire 2020-2021, **la collectivité a fait le choix d'un retour à la semaine de quatre jours**. Cela a demandé dans un premier temps de revoir les horaires d'école. Depuis septembre 2020, les horaires des écoles sont les suivants :

- Ecole maternelle des Bossonnets : 8h15-11h30 / 13h30-16h15
- Ecole élémentaire des Voirons : 8h30-11h45 / 13h45-16h30
- Groupe scolaire du Salève : 8h15-11h45 / 14h00-16h30
- Groupe scolaire du Châtelet : 8h30-11h45 / 13h45-16h30

Malgré la suppression des TAP (Temps d'Activité Périscolaire), la collectivité propose en plus de l'accueil périscolaire du soir, une action nommée « les clubs jeunes talents ».

En fonction d'un planning d'inscription et de thématiques précises, l'enfant pourra s'éveiller à la découverte d'activités culturelles, sportives, créatives, environnementales, etc. pendant des périodes de six semaines (1h30, 1 à 2 fois par semaine).

Les objectifs des clubs jeunes talents sont les suivants :

- Impliquer les enfants dans la réalisation de projets

- Contribuer à l'épanouissement des enfants, à leur intégration dans la société, au développement d'un esprit citoyen
- Développer leurs connaissances en les éduquant à la santé et à l'environnement
- Développer leur curiosité, leur sensibilité et créativité par l'accès aux pratiques artistiques et culturelles
- Utiliser le sport comme support à l'apprentissage de savoirs être et permettre de mieux se connaître
- Contribuer au développement sensori-moteur chez l'enfant

La construction de ces ateliers se fait en lien avec les directrices d'école afin qu'ils viennent prolonger le service public de l'éducation de manière complémentaire et en fonction des projets des écoles.

Avec le retour à la semaine de quatre jours, la collectivité propose également pour 2022-2023 de s'investir dans un Plan mercredi.

### **Diversifier les propositions afin que chacun trouve sa place :**

Laisser jouer : l'animateur veille à la sécurité physique et affective des enfants qui s'organisent, ou non, sur des jeux autonomes.

Jouer avec : l'animateur est un participant des jeux et activités qu'il organise.

Donner à jouer : l'animateur gère une banque de jeux qu'il donne et récupère selon les envies de l'enfant.

Faire jouer : l'animateur est organisateur des activités qu'il arbitre sans jouer.

Sur la commune, ce sont plus de 40 animateurs dédiés à la prise en charge des enfants. Plus de la moitié de cette équipe est titulaire ou en cours de formation du BAFA, et BAFD ou du BPJEPS. Les ATSEM viennent aussi en complément pour renforcer les équipes.

Par ailleurs, un plan de formation est engagé pour accompagner les animateurs vers le BAFA mais aussi en formation interne sur notamment la gestion des activités et la pédagogie.

Afin de pérenniser des postes et d'offrir des conditions de travail plus attrayantes, le service enfance et réussite éducative a mené un projet autour de la gestion des

ressources humaines (planning, temps de travail, organisation des équipes, ..) qui sera effectif à la rentrée de septembre 2022.

### La place des parents :

Le service enfance et réussite éducative n'a pas la prétention d'offrir aux enfants dans le cadre collectif de meilleures conditions d'accueil que les parents dans le cadre familial, cependant il s'attache à faire de ces temps périscolaires des espaces de vie sécurisants et épanouissants tout en inculquant des notions de vie collective et d'éducation complémentaires à l'école et à la famille.

Dans le cadre de ce PEDT, la communication avec les familles sera re-questionnée. Dans un premier, la réorganisation aura un rôle facilitant avec le positionnement d'un coordinateur périscolaire sur site pour faire le lien avec les parents au moment des accueils. Dans un second temps, il s'agira de trouver un outil de communication avec les parents permettant d'échanger en temps réel avec eux et de leur transmettre l'ensemble des informations nécessaires pour les activités mais également pour qu'ils puissent avoir un retour sur la vie de leurs enfants pendant l'activité lorsque les conditions le permettent.

## LA JEUNESSE :

Afin d'impulser une véritable politique jeunesse et répondre de la manière la plus efficace aux besoins des habitants, un service jeunesse 11-25 ans a été mis en place en février 2019 au sein de la direction « Education, Jeunesse et Politique de la ville ». Ce service comprend un espace jeunesse 11-17 ans, un Point Information Jeunesse 11-25 ans ainsi que le dispositif d'insertion sociale et professionnelle 16-25 ans afin de conduire une politique jeunesse globale en direction des 11-25 ans qui tienne compte du public et des spécificités du territoire.

Le projet éducatif du service jeunesse s'articule autour de 3 grands axes : **éduquer, prévenir et insérer.**

Les objectifs généraux définis comme prioritaires en direction des 11-25 ans sont :

- La réussite éducative ;
- L'accès à l'information ;
- La citoyenneté ;
- L'insertion sociale et professionnelle ;
- L'accès aux sports, aux loisirs et à la culture ;
- La prévention des conduites à risque ;
- La mobilité.

### L'espace 11-17 ans

L'offre proposée par l'espace 11-17 ans a pour objectif de mettre en place des activités variées attractives et préventives ainsi que de diminuer les phénomènes de décrochage scolaire, de petites délinquances, de dégradations sociales et de conduites à risque.

L'espace jeunes se donne les moyens nécessaires pour :

- Permettre à tous les jeunes âgés entre 11 et 17 ans d'accéder aux activités de l'espace ados du service jeunesse
- Permettre à ces jeunes de s'investir dans des activités et des projets qui ont du sens
- Favoriser l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilité des jeunes
- Affirmer la dimension éducative et préventive des temps de loisirs
- Améliorer la présence des professionnels sur les espaces où sont présent les jeunes
- Développer au sein du service une culture de la transversalité qui permette l'innovation, l'expérimentation dans le champ e la prévention
- Travailler de concert avec la maison de quartier pour mener des actions communes, renforcer les liens avec la prévention spécialisée, le bailleur social, ...

L'espace est ouvert aux jeunes en période scolaire aux horaires suivants :

- Les mardis et jeudis de 17h à 19h
- Les mercredis et samedis de 14h à 19h

- Les vendredis de 17h à 21h  
Pendant les vacances, un planning est proposé permettant aux jeunes de s'inscrire à la semaine selon les activités proposées.

## De nouveaux locaux

Sur le premier trimestre 2022, l'espace jeunesse s'est installé en plein centre du quartier du Chalet, en intégrant le rez-de-chaussée du tiers lieu « le Cœur du Chalet », conjointement avec la maison de quartier.

Ainsi, le service politique de la ville (service jeunesse et maison de quartier) occupe un lieu identifié par tous et facile d'accès. Réunir ce service dans les mêmes locaux favorisera également l'association des parents, notamment grâce à la référente famille qui travaille avec les parents autour des besoins des adolescents, sur la nécessité de maintenir un cadre et de fixer des limites. Elle apporte également des conseils et orientent en fonction des besoins. De plus, la maison de quartier propose des activités et sorties familiales tout au long de l'année. Il s'agira donc de mener des actions communes mobilisant parents et adolescents afin de les valoriser et d'instaurer des temps forts les réunissant. L'objectif transversal avec les autres services communaux est d'assurer un lien vers le droit commun et de favoriser la mixité sociale.

## Le Point Information Jeunesse

### Les objectifs :

- être un lieu identifié et repéré par tous les jeunes de la commune et au plus près de leurs conditions de vie ;
- être un observatoire local des tendances ou problématiques jeunesse ;
- accompagner les projets individuels et collectifs ;
- utiliser les technologies de l'information et de la communication, afin de faciliter l'accès des jeunes à l'information et à de nouvelles formes d'expressions culturelles et citoyennes.

Les missions du PIJ prennent en compte le plan d'action « *Priorité Jeunesse* » du 21 février 2013, constituant le volet jeunesse des contrats de ville. Les principales mesures sont l'orientation des jeunes, la lutte contre le décrochage scolaire, l'accès au logement, l'accès à l'emploi des jeunes, sécuriser les parcours d'insertion sociale et professionnelle, favoriser l'accès des jeunes aux sports, à l'art et à la culture, promouvoir et valoriser l'engagement des jeunes, renforcer la représentation des jeunes dans l'espace public etc.

Les trois principales missions d'un PIJ sont **d'accueillir, d'informer et de soutenir les projets**. L'information est généraliste, complète et impartiale. L'accueil est anonyme, gratuit et sans rendez-vous. Le PIJ met à disposition un accès multimédia pour des recherches de stages, jobs et logements.

Il propose une aide pour la rédaction de CV et lettre de motivation, ainsi que des conseils pour les entretiens.

Le PIJ est également un point relais Cité des métiers du Grand Genève :

Il s'agit d'un **premier niveau général d'information** sur la formation, les métiers, et l'emploi pour les jeunes et les adultes.

Ce service, gratuit sans RDV du lundi au vendredi après-midi de 14h à 17h, il aiguille vers des interlocuteurs susceptibles d'accompagner dans une démarche plus approfondie.

Le PIJ abrite également le dispositif « Le But de l'emploi » :

Le **But de l'Emploi** est un dispositif municipal pour les jeunes de 16 à 25 ans recherchant un emploi, une formation avec ou sans diplôme.

Il s'agit d'un accompagnement individualisé des jeunes vers l'emploi ou la formation, en partenariat avec la Mission locale, les éducateurs de prévention, l'APRETO, etc.

**TABLEAU RECAPITULATIF DES ACTIONS EN DIRECTION DES ENFANTS ET DES JEUNES DE LA COLLECTIVITE**

| <b>DISPOSITIFS</b>                          | <b>NOMBRE D'ENFANTS EN<br/>2021-2022 (en moyenne)</b> | <b>NOMBRE D'AGENTS<br/>(en moyenne)</b> |
|---|---|---|
| <b>Centre de la petite enfance</b>          | 79  | 23                                      |
| <b>Restauration scolaire</b>                | 658   | 33                                      |
| <b>Périscolaire matin et soir</b>           | 599   | 33                                      |
| <b>Mercredis/vacances enfance</b>           | 105   | 12                                      |
| <b>Espace jeunesse</b>                      | 41  | 3                                       |
| <b>Ecole des sports</b>                     | 46  | 2                                       |
| <b>CLAS</b>                                 | 60  | 5                                       |
| <b>Coup de pouce langage</b>                | 15  | 3                                       |
| <b>Coup de pouce lecture</b>                | 20  | 4                                       |
| <b>Futsal</b>                               | 36  | 2                                       |
| <b>Ateliers de la réussite</b>              | 24  | 4                                       |
| <b>Insertion sociale et professionnelle</b> | 45  | 1                                       |
| <b>PRE 2-18 ans</b>                         | 67  | 2                                       |

## Points forts et points faibles de la politique enfance et jeunesse pratiquée sur le territoire, notamment au vu du PEDT 2018-2021

- + Accessibilité financière quelles que soient les activités enfants et jeunes
- + Implication financière conséquente pour l'enfance et la jeunesse (2<sup>ème</sup> budget de la commune)
- + Maillage important des enfants et des jeunes au travers des actions associatives, de prévention et service animation
- + Complémentarité recherchée avec les partenaires éducatifs intervenant à Gaillard
- + Multiplicité des actions culturelles, scolaires et éducatives prises en charge intégralement par la collectivité.
- + Couverture des besoins de garde des enfants lors des temps péri et extra scolaires

- Difficulté à trouver des espaces permettant une diversification et une proximité avec tous les publics dans le cadre des loisirs éducatifs. L'habitat, la densité de population, les coûts de terrain ne permettent pas de bénéficier d'opportunités foncières pour implanter l'action jeunesse dans tous les espaces de la ville.
- Mixer les publics ayant des catégories sociales différentes. Certains espaces de la ville sont identifiés comme ne favorisant que peu la rencontre des publics de conditions sociales différentes.
- Professionnaliser les animateurs intervenants. Le bassin de recrutement, le nombre de personnes à trouver pour assurer l'encadrement dans le cadre d'une déclaration SDJES et le type d'emplois précaires proposés ne permettent pas une stabilité et une formation de tous les animateurs.
- Avoir une action plus efficace en matière de prévention, d'information voire de formation des familles. Bon nombre de jeunes et d'enfants repérés ou non comme en difficulté par nos services sont aujourd'hui placés dans des foyers d'accueil.

### III) CONCLUSION

Au regard du contexte sanitaire de ces dernières années, les actions mises en place dans le cadre du PEDT 2018-2022, n'ont pas toutes pu être renouvelées voire mises en place.

Afin de redynamiser le partenariat local, il est primordial pour les services de la collectivité ainsi que pour l'ensemble des partenaires que le PEDT 2022-2025 puisse se donner l'ambition de mener à bien les actions présentées voire en créer de nouvelles.

Les axes prioritaires du PEDT 2022-2025 seront de :

- Valoriser et de développer les actions en faveur de la jeunesse.
- Renforcer le travail autour de la continuité éducative avec le scolaire et le périscolaire, en intégrant à partir de septembre 2022 un Plan mercredi.
- Développer le lien avec les parents autant dans la communication avec ces derniers que dans leur place au sein des instances communales
- Poursuivre les échanges et les actions avec les associations et partenaires du territoire
- Définir, comme cela est le cas pour la petite enfance et la jeunesse, un lieu repère et ressource pour l'enfance.

Autant d'actions en cours et à mener qui confirment la volonté de chacun de travailler ensemble dans un même but.

# Schéma de développement

Tableaux détaillés des objectifs stratégiques et opérationnels ainsi que des actions mises en œuvre qui composent le PEDT

| Objectifs stratégiques   | Objectifs opérationnels  | Actions mises en œuvre  |
|--|--|---|
| <p><b>1. Assurer une continuité éducative dès la petite enfance en valorisant et en harmonisant les actions sur le territoire communal</b></p> | <p>Installer une coordination locale des acteurs locaux</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser un comité de suivi du PEDT</li> <li>• Etre présent aux conseils d'écoles</li> <li>• Commissions municipales scolaires / enfance jeunesse</li> <li>• Groupe technique du service de réussite éducative</li> <li>• Rencontre écoles /secteur périscolaire</li> <li>• Temps de présentation des dispositifs communaux aux partenaires</li> <li>• Renforcer la coordination enfance-jeunesse</li> <li>• Finalisation de la charte enseignants-ATSEM</li> </ul>   |
|  | <p>Mieux faire connaitre à l'ensemble des acteurs ce qui est fait par les uns et les autres</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Centraliser l'offre éducative et la porter à la connaissance des partenaires</li> <li>• Créer un schéma exhaustif des partenaires fait par et pour eux</li> <li>• Faire connaître les projets éducatifs des services enfance et jeunesse</li> </ul>  |
|  | <p>Favoriser la socialisation des plus petits (0-3 ans)</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• RPE (Relai Petite Enfance) : mettre en lien les acteurs en incluant les professionnels ed la garde individuelle</li> <li>• Crèche inclusive pour favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap avec le partenariat UDAPEI</li> <li>• Dispositif d'accueil et de scolarisation des enfants de moins de 3 ans</li> </ul>  |
|  | <p>Soutenir l'implication et la responsabilisation des parents, considérés comme le premier acteur éducatif dans l'environnement de l'enfant</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• LAEP (Lieu Accueil Enfants Parents)</li> <li>• Parcours individuels de réussite éducative avec un axe de soutien à la parentalité.</li> <li>• Travailler à nouveau sur guide « être parent à Gaillard » répertoriant l'ensemble des structures de soins, de loisirs, sociales, ... : aller vers une version numérique</li> <li>• Comité consultatif de la restauration scolaire</li> <li>• Mise en place d'ateliers débats : parents/professionnels</li> </ul>   |
|  | <p>Améliorer si nécessaire la qualification des intervenants</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de formations en interne ou en externe sur les domaines de la pédagogie, de la connaissance de l'enfant, des techniques d'animations, soutien à la parentalité ouverte à l'ensemble des services (mixité des professionnels : sans catégorisation professionnelle)</li> <li>• Améliorer la connaissance du territoire et du contexte communal en lien avec son action</li> <li>• Favoriser le départ en formation <ul style="list-style-type: none"> <li>* non diplômantes BAFA ou BAFD</li> <li>* diplômantes : CQP périscolaire, BAPAAT, BPJEPS, DEJEPS</li> <li>* annexes : PSC1, SST, SB</li> </ul> </li> <li>• Formation auprès du personnel de la petite enfance sur des thématiques relatives à la fonction éducative</li> <li>• formation « autorité bienveillante » : à élargir à l'ensemble des acteurs</li> </ul> |
|  | <p>Favoriser les actions de prévention (sanitaires et sociales)</p>  | <p>Actions de prévention santé chez les enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• MT dents</li> <li>• Hygiène alimentaire en séjour</li> <li>• Travail sur l'équilibre alimentaire</li> </ul> <p>Formation-action : promouvoir une alimentation, une activité physique et des rythmes favorables à la santé chez les enfants (0-6 ans)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer les partenariats avec les acteurs de santé</li> </ul> <p>Parcours individuel de réussite éducative sur l'accès aux droits et aux soins</p>  |

| Objectifs stratégiques   | Objectifs opérationnels   | Actions mises en œuvre   |
|--|---|--|
| <p align="center"><b>2. Mettre en place des activités périscolaires prolongeant le service public de l'éducation</b></p> | Favoriser la réussite scolaire en complémentarité avec le projet des écoles et du collège | <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'appuyer sur le projet d'école pour développer les actions périscolaires permettant l'acquisition de nouvelles compétences et la réussite scolaire</li> <li>• Mise en place d'un temps de rencontre entre animateurs et enseignants « Les ateliers de l'éducation partagée » : Action à développer avant chaque vacances scolaires</li> <li>• Intervention sur l'orientation scolaire et la recherche de stage par le Point information jeunesse au sein du collège</li> <li>• Accompagnement du CVC (Conseil de Vie Collégiale)</li> <li>• Activité sur la pause méridienne (1 à 2 fois par semaine)</li> </ul>   |
|  | Consolider les actions de soutien en direction des enfants les plus fragilisés            | <p>Via une commission de repérage pour les enfants de moins de 3 ans dans le cadre du PRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• P.A.R.L.E.R Bambin</li> <li>• Dispositif de scolarisation des enfants de moins de 3 ans</li> <li>• Atelier parents-enfants-écoles : 1 fois par trimestre autour de thématiques précises</li> </ul> <p>En fonction des tranches d'âges, proposer des ateliers d'accompagnement à la scolarité adaptés aux besoins des enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Coup de pouce langage (GS de maternelle)</li> <li>• Coup de pouce lecture (CP)</li> <li>• Etudes (du CP au CM2)</li> <li>• CLAS (du CE1 à la 3<sup>ème</sup>)</li> <li>• Ateliers de la réussite ( de la 3<sup>ème</sup> à la terminale)</li> </ul> |
|  | Prévenir le décrochage scolaire   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Parcours individuel de réussite éducative sur la prévention du décrochage scolaire</li> <li>• Participation mensuelle du service jeunesse et du PRE à l'équipe de soutien éducative organisée par le collège</li> </ul>   |
|  | Co-élaborer les règles de vie au sein des lieux scolaires                                 | Charte des règles de vie : Harmoniser les règles pour l'ensemble des écoles  |
|  |   | L'apprentissage du respect partagé : règles pour les enfants et les adultes  |

| Objectifs stratégiques   | Objectifs opérationnels  | Actions mises en œuvre  |
|--|--|---|
| <b>3. Permettre l'accessibilité des actions à tous les publics</b> | <b>Promouvoir la vie associative locale</b>  | Forum des associations<br>Création d'un guide des associations locales traduit dans plusieurs langues   |
|  | <b>Faciliter l'accès aux publics les plus modestes et en particulier à ceux issus des quartiers populaires</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chèque sport et culture</li> <li>• Sorties familiales organisées par la maison de quartier</li> <li>• Mise en place d'activités décentralisées sur les quartiers</li> <li>• Démonstration des activités des associations que les quartiers</li> <li>• Programme d'activités en lien avec les associations locales afin de faire découvrir aux adolescents des nouvelles pratiques (sportives, artistiques et culturelles)</li> </ul>   |
|  |  | Parcours individuel de réussite éducative sur l'accès aux sports et à la culture  |
|  | <b>Proposer une variété d'actions</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Club Jeunes Talents de la maternelle au CM2</li> <li>• Atelier parents-enfants sur les sites scolaires</li> <li>• Spectacles vivants du centre de loisirs</li> <li>• Mini-stages à thèmes culturels du centre de loisirs</li> <li>• Repas à thème du service périscolaire</li> <li>• Programmation de spectacles enfants à l'Espace Louis Simon</li> <li>• Mise en place de séjours à dominante culturelle dans ou hors département.</li> <li>• Mise en place de parcours citoyen, culturel, artistique et sportif au sein de l'espace 11-17 ans</li> <li>• Créer un répertoire de partenaires et des espaces de rencontres</li> <li>• Ecole inclusive : formation à l'accueil d'enfants en situation de handicap en milieu scolaire, péri et extrascolaire</li> </ul> |
|  |  |   |

| Objectifs stratégiques   | Objectifs opérationnels   | Actions mises en œuvre   |
|--|---|--|
| <b>4. Développer chez l'enfant et l'adolescent ses futures qualités civiques et éco-citoyennes</b> | Soutenir et développer les projets liés à l'environnement   | Projets d'animation du service enfance et du service jeunesse<br>Participation des services enfance et jeunesse à l'action « Gaillard passe au vert »<br>Sensibilisation au tri sélectif<br>Labellisation école du châtelet E3D, installation d'un compost : à décliner sur le périscolaire<br>Limitation de l'usage du papier<br>Séjours à dominante environnementale<br>Achats des produits (locaux, collectifs) lors des séjours  |
|  | Favoriser l'engagement citoyen  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place un conseil municipal d'enfants</li> <li>• Accompagner et soutenir les actions portées par les jeunes adultes</li> </ul>   |
|  | Développer la solidarité intergénérationnelle<br>Favoriser le « vivre ensemble » et la transmission du savoir | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier proposé par le service des retraités et le centre de loisirs communal : ateliers cuisine, ateliers jeux de société</li> <li>• Réalisation d'un documentaire sur le partage des mémoires</li> <li>• Poursuite de projets autour de l'identité et des parcours de vie</li> <li>• Projet commun dans le cadre du Salon du livre</li> <li>• Cours de cuisine intergénérationnel</li> <li>• Projet vidéo dans le cadre du concours national « Film ton quartier »</li> </ul> |
|  | Éducation aux Médias et à l'Information   | Action « le Vrai du Faux » : faire comprendre les notions de construction et de validation d'une information   |
|  | Favoriser la prise de responsabilité dans toutes les actions  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Régulation par les pairs : projet « sentinelles » pour les cycles 3, les collégiens et les lycéens</li> <li>• Conseil municipal des enfants</li> <li>• Boîte à idées</li> <li>• Développer l'entraide des plus grands envers les plus petits</li> <li>• Commission restauration</li> <li>• Mise en place d'activités passerelles pour permettre à l'enfant de passer du centre de loisirs au service jeunesse en confiance</li> </ul>   |
|  | Prévenir les risques de discriminations   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Semaines d'éducation contre les discriminations et le racisme</li> <li>• Semaines à thème : handicap, mixité, etc.</li> <li>• Partenariat avec l'IME « Nous aussi »</li> <li>• Actions favorisant la mixité femmes-hommes</li> </ul>  |